

La Simulation du Parlement européen des Jeunes

« Motion pour une résolution sur la participation des citoyens européens au développement durable »

Lors des seconds Etats Généraux de l'Europe (21 Juin 2008-Lyon), *Notre Europe* et le *Parlement européen des jeunes-France* organisaient une « simulation de session parlementaire » à destination des 16 à 22 ans pour célébrer les cinquante ans du Parlement européen.

Une centaine de jeunes Rhônalpins et Européens ont débattu et construit une proposition sur « *la participation des citoyens européens au développement durable* ». Le débat de cette assemblée a été lancé à partir du texte présenté par une commission proposante, composée d'une dizaine de jeunes volontaires issus de la région. Ces derniers ont, un mois auparavant, analysé les défis à relever et avancé des propositions d'actions pour soumettre leur texte à l'Assemblée des jeunes réunie lors des Etats Généraux de l'Europe.

Le jour du débat, ces jeunes ont défendu leur texte et retenu les suggestions des délégués répartis en dix commissions thématiques (affaires étrangères, développement régional, changement climatique, culture, etc.). Ils ont proposé une analyse des enjeux du développement durable et avancé des propositions pour renforcer l'implication des citoyens européens dans la mise en œuvre du développement durable.

L'Assemblée a discuté et délibéré pendant plus de quatre heures. La résolution adoptée a été rendue aux élus européens et à Bernard Soulage, vice-président de la Région Rhône-Alpes. Elle a été considérée comme l'une des contributions à l'élaboration d'une « vision partagée de la région Rhône-Alpes au XXI^e siècle ».

Activité pilotée par :

Notre Europe et le Parlement européen des Jeunes-France (PEJ)

Avec le soutien de :

**Région Rhône-Alpes,
EUNIC Lyon,
Parlement européen,
Mairie de Lyon/Grand Lyon,
Europe Direct Lyon**

Texte soumis par les membres de la Commission proposante :

**Feyrièle Chilot,
Thibault Clamart,
Hidouche Jugurtha,
Yacine Khedim,
Dounia Laftimi,
Solène Moulin,
Damien Nunes**

Avec :

**Jean-Luc Bennhamias, DÉPUTÉ EUROPÉEN
Guillaume Borie, PRÉSIDENT DU PEJ-FRANCE
Françoise Grossetête, DÉPUTÉ EUROPÉEN**

Ivano Marchi, DIRECTEUR DE L'INSTITUT CULTUREL ITALIEN À LYON
Gaëtane Ricard-Nihoul, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE NOTRE EUROPE
Martine Roure, DÉPUTÉ EUROPÉEN
Bernard Soulage, VICE-PDT AUX TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS, INFRASTRUCTURES, RÉGION RHÔNE-ALPES

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SIMULATION PARLEMENTAIRE

Motion pour une résolution sur la participation des citoyens européens au développement durable

Le développement durable repose sur le principe de solidarité entre les générations : nous devons satisfaire nos besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Sachant que la réussite de ce processus dépend de l'implication de la société civile, comment l'UE pourrait-elle encourager chaque citoyen à prendre une part plus active dans sa mise en œuvre ?

L'Assemblée,

A. Reconnaissant la définition du Développement Durable établie par le rapport Brundtland ;

B. Profondément troublés par l'inégale répartition des richesses au niveau mondial et l'inefficacité à long terme des aides au développement créées pour y remédier ;

C. Alarmée par les conflits territoriaux que suscitent ou que pourraient susciter dans le futur :

- i) Le manque de ressources alimentaires,
- ii) La lutte pour le contrôle des ressources énergétiques,
- iii) Les changements climatiques,

D. Profondément concernés par l'intensification des pollutions industrielles domestiques et tertiaires à travers la planète ;

E. Déplorant la dépendance mondiale au pétrole, ressource épuisable conduite à disparaître d'ici 2050 ;

F. Constatant la grande disparité dans le niveau de prise de conscience et d'engagement ferme entre citoyens et Pays Membres de l'Union Européenne (UE) ;

G. Considérant que la modification des habitudes des consommateurs peut amener à une évolution positive du modèle de développement mondial ;

H. Gardant à l'esprit qu'un changement économique et social dans les processus de production est également indispensable à toute évolution positive ;

I. Insistant sur la remise en cause de la spécialisation de la production agricole dans certains pays,

J. Remarquant avec plaisir l'expansion des marchés de producteurs locaux et des produits agricoles biologiques ;

K. Consciente que la mise en place de mesures drastiques pose le problème de la transposition des bonnes intentions en engagement quotidien parce qu'elle est parfois source de nouveaux problèmes ;

L. Réalisant les effets négatifs des biocarburants, alternative aux énergies fossiles, tels que :

- i) L'atteinte à la biodiversité,
- ii) La réduction de l'espace agricole destiné à l'alimentation,
- iii) L'utilisation des ressources hydriques parfois rares,

M. Remarquant que le traitement des déchets existe, mais que l'incinération reste une solution inadéquate du fait de la pollution qu'elle entraîne ;

N. Sachant qu'il existe des édifices inadaptés écologiquement au regard de leur isolation, des matériaux utilisés et des procédés utilisés pour leur construction ;

O. Remarquant avec plaisir les initiatives positives mais encore insuffisamment développées comme :

- i) Le commerce équitable ;
- ii) Le développement des énergies renouvelables ;
- iii) Les « Maisons Vertes » subventionnées ;
- iv) Le ferroutage ;
- v) Les réseaux de covoiturage ;

P. Reconnaissant l'exploitation abusive des ressources naturelles (forestière par exemple) qui conduit à terme à la dégradation sans précédent du climat.

QQQ

1. Imagine l'implication des citoyens en faveur du Développement Durable dans le cadre de :

- a) La modification des comportements individuels au quotidien,

b) La création, la diffusion et l'échange d'informations aux niveaux international, national et local,

c) L'utilisation de la recherche scientifique,

d) La constitution de groupes de pression et d'actions politiques autonomes ;

2. Incite dès maintenant les citoyens à adopter un comportement plus responsable dans leur vie quotidienne à travers par exemple, l'utilisation des transports en commun, d'ampoules basses consommation ou encore la mise hors tension systématique des appareils électroménagers ;

3. Soutient la mise en place d'une campagne européenne d'information et de sensibilisation des citoyens en faveur du Développement Durable s'appuyant sur les médias et les associations ;

4. Demande la création d'un « Label Européen Développement Durable » récompensant les entreprises les plus engagées en faveur du Développement Durable et les produits et services respectant simultanément les principes économiques, écologiques, sociaux et politiques attachés à la notion de Développement Durable ;

5. Insiste sur l'importance de la recherche scientifique afin d'approfondir les connaissances sur les énergies propres et leur adaptation à la vie quotidienne ;

6. Fait confiance aux groupes de consommateurs pour qu'ils œuvrent en faveur du développement Durable dans l'Union Européenne et au-delà ;

7. Encourage la création d'un « Réseau Européen pour le Développement Durable » (REDD) mettant en lien les citoyens européens dans un souci commun de vigilance et pour harmoniser la sensibilisation des Européens à travers :

a) L'évaluation des politiques et des promesses sur le Développement Durable,

b) L'évaluation des engagements pris par les entreprises,

c) La communication au grand public des résultats ;

8. Encourage, en complément des aides d'État pour le financement de dispositifs à énergies renouvelables, les initiatives de co-investissement aussi bien que les initiatives personnelles ;

9. Souhaite également renforcer les aides au développement attribuées aux Pays les Moins Avancés, par des initiatives individuelles ou associatives de financement ;

10. Incite à l'intégration du principe général de Développement Durable dans l'éducation par :

a) L'enseignement, dès l'école maternelle des gestes quotidiens de base,

b) L'intégration d'un chapitre dédié dans les programmes scolaires de tous les États Membres,

c) Le renforcement des moyens financiers et matériels affectés aux structures d'enseignements (écoles, collèges, lycées, facultés).

11. Fait appel aux élus locaux de toute l'Europe pour qu'ils organisent dans leurs circonscriptions des débats participatifs et conférences à propos du Développement Durable ;

12. Propose la création d'une agence européenne pour le développement durable en charge de recenser, d'évaluer et de concourir à la mise en place de propositions et d'initiatives émanant directement des citoyens ;

13. Attire l'attention sur la nécessité pour les pouvoirs publics de favoriser le tri sélectif dans tous les États Membres par :

a) La collecte des déchets recyclables,

b) L'installation de poubelles publiques à compartiments multiples,

c) L'harmonisation de connaissances et de processus de recyclage et de tri ;

14. Encourage la création d'un fonds d'aide à la rénovation des bâtiments mal isolés au niveau national dans chaque Pays Membre.